

GARGAS BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le 27/02/2024
ID : 084-218400471-20240220-2024022013-DE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Céline VENTURI

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 30/01/2024

Population 3115
Nomenclature M57 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	30
1 Balance des comptes	Etat III-1 31
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 50
4EME PARTIE : Page des signatures	51

Résultats budgétaires de l'exercice

68500 - GARGAS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 078 953,79	4 469 172,79	8 548 126,58
Titres de recette émis (b)	2 121 132,91	3 806 009,79	5 927 142,70
Réductions de titres (c)		129 687,84	129 687,84
Recettes nettes (d = b - c)	2 121 132,91	3 676 321,95	5 797 454,86
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 078 953,79	4 469 172,79	8 548 126,58
Mandats émis (f)	1 554 616,94	2 902 877,48	4 457 494,42
Annulations de mandats (g)	11 544,00	39 239,87	50 783,87
Dépenses nettes (h = f - g)	1 543 072,94	2 863 637,61	4 406 710,55
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	578 059,97	812 684,34	1 390 744,31
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le 27/02/2024

ID : 084-218400471-20240220-2024022013-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

68500 - GARGAS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	297 037,00		578 059,97		875 096,97
Fonctionnement	2 147 279,86	1 274 569,83	812 684,34		1 685 394,37
TOTAL I	2 444 316,86	1 274 569,83	1 390 744,31		2 560 491,34
II - Budgets des services à caractère administratif					
68501-GARGAS - CCAS BA					
Investissement					
Fonctionnement	24 557,71		-4 731,87		19 825,84
Sous-Total	24 557,71		-4 731,87		19 825,84
TOTAL II	24 557,71		-4 731,87		19 825,84
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
80200-GARGAS-UNITES PRODUCT ELECTRIC					
Investissement	52 823,24		3 912,18		56 735,42
Fonctionnement	86 674,80		10 137,46		96 812,26
Sous-Total	139 498,04		14 049,64		153 547,68
TOTAL III	139 498,04		14 049,64		153 547,68
TOTAL I + II + III	2 608 372,61	1 274 569,83	1 400 062,08		2 733 864,86

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le 27/02/2024

ID : 084-218400471-20240220-2024022013-DE

Page des signatures

68500 - GARGAS

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LASSAGNE Herve (1005741926-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

A DDFiP DE VAUCLUSE, le 19/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **GARGAS** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VENTURI Celine (1018180492-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A **PERTUIS**, le 19/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le 27/02/2024

ID : 084-218400471-20240220-2024022013-DE